IX

CHRISTIANISME ET PAGANISME DANS LE LIVRE I DES *INSTITUTIONS DIVINES* DE LACTANCE

par Claude RAMBAUX
Professeur à l'Université de Limoges

SOMMAIRE. — *Dans le livre I des* Institutions divines *Lactance a voulu « démontrer que les* **religions** *des dieux sont* **absurdes** *» (II, 1, 1). Comme les auteurs ecclésiastiques de cette époque, il était convaincu que seuls les chrétiens connaissaient la* **vérité** *pour en avoir reçu de Dieu la* **révélation** *(I, 1, 19) transmise par les saintes* **Écritures** *(III, 1). Mais, parmi les* **enseignements** *théologiques et moraux des* **païens**, *certains se* **rapprochaient** *alors de ceux des chrétiens par leur évolution propre, d'autres n'étaient pas sans* **influer** *sur les choix que ceux-ci effectuaient entre les données de leur propre tradition, d'autres même se voyaient* **adopter** *par eux à la place des enseignements des saintes Écritures.*

EPITOME. — *Lactantius primo libro* Diuinarum institutionum *« monstrare » uoluit « religiones deorum falsas esse » (II, 1, 1). Vt scriptores ecclesiastici illis temporibus, sic ipse non dubitabat sane quin christianis solis ex omnibus « esset ueritas reuelata diuinitus » (I, 1, 19), « diuinis litteris tradita » (III, 1). Sed eorum quae ethnici et de Deo et de eius lege praecipiebant, alia tum similia christianis ipsa per se fiebant, alia non nullius momenti erant cum christiani e traditis suis inter se discrepantibus haec eligebant illa reiciebant, atque etiam alia ab ipsis in locum suscipiebantur eorum quae diuinis litteris tradita erant.*

Lactance a voulu démontrer, dans le livre I de ses *Institutions divines*, que « les religions des dieux sont absurdes », *religiones deorum falsas esse* (II, 1, 1). Sa démonstration, il est vrai, ne passe pas pour très riche en innovations. Elle a beau avoir été écrite par un homme qui a jeté sur le paganisme un regard plus compréhensif que ses devanciers d'Occident [1], il n'en demeure pas moins que, comme l'a relevé P. MONAT dans l'introduction de sa récente édition, « elle ne met en œuvre aucun argument original » [2]. Mais c'est précisément la raison pour laquelle il nous paraît utile de la prendre

1. Cf. J. FONTAINE, *La littérature latine chrétienne* (Que sais-je ?, n° 1379), Paris, 1970, p. 44-46 : « il examine beaucoup plus attentivement que dans l'apologétique latine antérieure les doctrines philosophiques de l'Antiquité » ; J.-C. FREDOUILLE, *Lactance historien des religions*, dans *Lactance et son temps, Recherches actuelles*, Actes du IV[e] colloque d'études historiques et patristiques, Chantilly, 21-23 septembre 1976, édités par J. FONTAINE et M. PERRIN, Paris, 1978, p. 237-252 ; P. MONAT, *Lactance, Institutions divines*, Livre I, introduction, texte critique, traduction et notes (S. C., 326), Paris, 1986, p. 16-20.

2. P. MONAT, *op. cit.*, (n. 1), p. 13 (13-20). Cf. P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, t. 3, *Le IV[e] siècle, d'Arnobe à Victorin*, Paris, 1906, p. 320, 335 ; P. DE LABRIOLLE, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, Paris, 1947 [3], t. 1, p. 298, 317.

ici en considération. Si elle n'innove guère, elle nous fournit un témoignage sur la pensée de beaucoup de chrétiens [3] à l'époque des dernières grandes persécutions que ceux-ci ont eu à subir de la part des païens, quelques décades avant le Concile de Nicée.

Assurément ces chrétiens appelaient à rejeter le paganisme, et ils expliquaient pourquoi. Comme Lactance l'affirme dès l'introduction du livre I des *Institutions divines*, « la vérité, c'est-à-dire le secret du Dieu suprême qui a fait toutes choses, ne peut être saisie par l'intelligence et les seuls sens de l'homme (...). Et comme il était impossible que l'homme entrât par ses propres moyens dans la connaissance du plan divin, Dieu n'a pas toléré que l'homme en quête de la lumière de la sagesse errât plus longtemps et continuât à se perdre, au milieu d'inextricables ténèbres : il lui a finalement ouvert les yeux et il s'est chargé personnellement de lui faire connaître la vérité, pour démontrer que la sagesse humaine n'a aucune valeur » [4]. Lactance proclame un peu plus loin : « Nous (...) avons reçu le dépôt sacré de la vraie religion, puisque la vérité nous a été révélée de façon divine » [5]. Cette Révélation, selon tous les Pères des trois premiers siècles, se trouve consignée, pour l'essentiel, dans l'Écriture — Ancien et Nouveau Testament —, qui est donc pour eux le critère du vrai et du faux, la norme de l'enseignement chrétien, comme l'a montré le père D. VAN DEN EYNDE [6].

3. Cf. V. LOI, *Lattanzio nella storia del linguaggio e del pensiero teologico pre-niceno*, Zürich, 1970, p. 15. J.-C. FREDOUILLE, dans H. ZEHNACKER et J.-C. FREDOUILLE, *Littérature latine*, Paris, 1993, p. 372, présente l'œuvre lactancienne comme « couronnement et accomplissement d'une pensée chrétienne antérieure, annonce et amorce d'une mentalité nouvelle ».

4. Inst., I, 1, 5-6 : *ueritas, id est arcanum summi Dei, qui fecit omnia, ingenio ac propriis sensibus non potest comprehendi (...) Quod quia fieri non potuit ut homini per se ipsum ratio diuina notesceret, non est passus hominem Deus lumen sapientiae requirentem diutius errare ac sine ullo laboris effectu uagari per tenebras inextricabiles : aperuit oculos eius aliquando et notionem ueritatis munus suum fecit, ut et humanam sapientiam nullam esse monstraret.* Nous avons repris ici la traduction de P. MONAT, comme chaque fois que nous citerons l'un des livres des *Institutions divines* qu'il a publiés (I; II; IV; V). Cf. *Inst.*, I, 20, 25; II, 3, 19, 21, 23; 8, 68-71; VI, 8, 1; VII, 2, 3; *Épit.*, 26, 4-5; (28, 14; 30, 6).

5. *Inst.*, I, 1, 19 : *Nobis autem, qui sacramentum uerae religionis accepimus, cum sit ueritas reuelata diuinitus* (...). Cf. I, 4, 4 : *Num ergo fallaces erant (prophetae)? Quid ab his tam longe alienum quam ratio fallendi, cum ceteros ab omni fraude cohiberent?; III, 1 : scientiam ueri cognitionemque (...) quam nemo cogitando aut disputando assequi potest. (...) Cum enim sit nobis diuinis litteris traditum cogitationes philosophorum stultas esse* (...). *Nos autem, cum ad res singulas testimonia diuinae uocis habeamus, profecto monstrabimus, quanto certioribus argumentis possint uera defendi* (...).

6. D. VAN DEN EYNDE, *Les normes de l'enseignement chrétien dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Louvain, 1933, p. 118-130, pour Théophile, Irénée, Hippolyte, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Cyprien, Denys d'Alexandrie. Cf. A. BENDER, *Die natürliche Gotteserkenntnis bei Laktanz und seinen apologetischen Vorgängern*, Frankfurt am Main-Bern-New York, 1983, p. 102-104, pour Justin. Lactance déclare certes en *Inst.*, I, 5, 1 : *omittamus sane testimonia prophetarum, ne minus idonea probatio uideatur esse de his quibus omnino non creditur.* Mais l'Ancien Testament apparaît quand même dans son ouvrage à travers 300 allusions et réminiscences, le Nouveau à travers 408, comme l'a relevé P. MONAT, *Lactance et la Bible*, Paris, 1982, t. 1, p. 20 s. et 279, d'après *Biblia patristica*, Index des citations et allusions bibliques dans la littérature patristique, t. 2, *Le troisième siècle (Origène excepté)*, Paris, 1986. De toute façon, il est bien évident que, si Lactance prend soin de tenir compte de la défiance des païens auxquels il s'adresse, cette prudence circonstancielle n'ôte rien à l'autorité dont jouit l'Écriture à ses yeux : cf. *Inst.*, IV, 5, 3 : *priusquam incipiam de Deo et operibus eius dicere, pauca mihi de prophetis ante dicenda sunt, quorum testimoniis nunc uti necesse est : quod in prioribus libris ne facerem temperaui.* Qu'il s'y réfère ouvertement ou non, la Révélation telle qu'elle est contenue dans les textes sacrés reste pour lui la source et le critère de la Vérité (cf., ci-dessus, n. 5). Ce sont « ceux qui ignorent la vérité », *ueritatis expertes*, qui « ne pensent pas qu'on doive faire confiance » aux prophètes, *non putant his esse credendum* (I, 4, 2).

L'apôtre Paul lui-même a déclaré en II, *Tim.*, 3, 16 : « toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour réfuter, pour redresser, pour éduquer dans la justice »[7]. Les chrétiens reconnaissaient donc à l'Écriture une autorité absolue, et, même s'ils admettaient qu'il pût y avoir un progrès par rapport à elle en matière de culte et de discipline, ils n'appliquaient pas ce principe à la doctrine de la foi, comme l'a aussi relevé le père VAN DEN EYNDE[8]. Grâce à l'Écriture ils étaient convaincus d'être éclairés, et d'être les seuls réellement éclairés, sur les vérités qui comptent.

Mais Lactance, comme déjà un siècle plus tôt des hommes aussi différents l'un de l'autre que Tertullien et Clément d'Alexandrie, ne pensait pas pour autant que les païens n'avaient jamais dit la vérité. Dans le livre I des *Institutions divines*, non seulement il admet que, si Cicéron « ignore la vérité », il « discerne l'erreur »[9], mais il va jusqu'à déclarer à propos de Sénèque : « dans son œuvre, combien de propos semblables aux nôtres, sur Dieu »[10]. Et il ajoute : « pour l'instant, il suffit de démontrer que des hommes d'une intelligence supérieure ont touché à la vérité et l'auraient presque possédée, si une habitude, cachée derrière des opinions erronées, ne les avait entraînés à contresens »[11]. Lactance admet donc bel et bien que certains aspects de ce qu'il entend par vérité ont été découverts par des païens[12]. Mais il estime que ceux-ci, faute de disposer de la Révélation divine, ne peuvent ni découvrir la Vérité en son ensemble[13], ni savoir si ce qu'ils ont dit de vrai l'est effectivement[14], ni garder intact ce qu'ils ont trouvé[15]. Pourtant, les parts de vérité découvertes par les païens lui paraissent suffisamment importantes pour qu'il juge utile d'en faire état pour mieux les convaincre[16]. Il va jusqu'à déclarer, au début du livre VI, qu'il passera sous silence les préceptes de vie qui peuvent être communs[17] aux païens et aux chrétiens « pour ne pas paraître faire des emprunts à ceux dont (il a) décidé de découvrir et démontrer les erreurs »[18]. Ne faudrait-il

7. Sauf indication expresse, nous citons la Bible d'après la *Traduction œcuménique de la Bible* (*TOB*).

8. D. VAN DEN EYNDE, *op. cit.* (n. 6), p. 322.

9. *Inst.*, I, 17, 4 : *falsa se intellegere, uera nescire.* Cf. *Inst.*, I, 17, 1-3 ; II, 3, 12-17.

10. *Inst.*, I, 5, 28 : *Et quam multa alia de Deo nostris similia locutus est!* Cf. *Inst.*, V, 22, 11.

11. *Inst.*, I, 5, 28 : *Nunc satis est demonstrare summo ingenio uiros attigisse ueritatem ac paene tenuisse, nisi eos retrorsus infucata prauis opinionibus consuetudo rapuisset, qua et deos esse alios opinabantur et ea quae in usum hominis Deus fecit, tamquam sensu praedita essent, pro diis habenda et colenda credebant.* Cf. *Inst.*, I, 11, 38, 55, et, *e. g.*, les textes relevés par P. MONAT dans son *Lactance, Institutions divines*, Livre V, t. 1, Introduction, texte critique, traduction (S. C., 204), Paris, 1973, p. 53, n. 1 et 2.

12. Il en donne quelques explications : la force de la vérité (*Inst.*, I, 5, 2), une intelligence supérieure (I, 5, 28), le hasard (IV, 9, 3 : *nescio quomodo*), l'intervention des démons (IV, 27, 19-20) ou de quelque esprit (VI, 8, 5).

13. Cf. *Inst.*, I, 1, 5-6.

14. Cf. *Inst.*, I, 17, 4.

15. Cf. *Inst.*, I, 5, 28.

16. Cf. *Inst.*, I, 5, 1-2 ; 6, 17 ; P. MONCEAUX, *op. cit.* (n. 2), p. 335.

17. Cf. Orig., *Cels.*, I, 4 ; C. RAMBAUX, *Tertullien face aux morales des trois premiers siècles*, Paris, 1979, p. 30-31.

18. *Inst.*, VI, 2 : *Ea uero, quae possunt cum illis esse communia, praetermittam, ne quid ab iis uidear mutuari, quorum errores coarguere atque aperire decreuerim.*

pas aller plus loin que lui, et reconnaître que, malgré la gravité des conflits, certaines des conceptions chrétiennes de son temps sont effectivement les héritières, au moins pour une part, de celles des païens?

Ce sont ces rencontres entre pensée païenne et pensée chrétienne, et même les influences possibles de la pensée païenne sur la pensée chrétienne que nous voudrions dégager dans le livre I des *Institutions divines*, avec l'espoir de rendre ainsi un peu plus intelligible l'évolution du christianisme dans les décades qui ont précédé les décisions du Concile de Nicée.

* * *

Dans bien des cas où Lactance affirme la supériorité du christianisme sur le paganisme, il le fait en soutenant des conceptions qui sont certes très légitimes du point de vue des chrétiens, et aussi des juifs, mais qui, d'une part, avaient déjà été admises par un certain nombre de Grecs et de Romains avant l'apparition du christianisme, et, d'autre part, même si l'on ne s'en avise pas toujours, n'avaient pas fait partie des données initiales de la Révélation. Nous en donnerons trois exemples.

Au livre I des *Institutions divines* Lactance s'emploie tout d'abord à établir, contre le polythéisme païen, qu'il ne saurait y avoir qu'un dieu. Or dans sa démonstration il insiste tout particulièrement sur les déclarations qu'il croit pouvoir emprunter aux païens eux-mêmes (I, 5-7). Certes, il lui arrive de forcer les textes ou de les choisir de façon contestable : par exemple, comme l'a écrit P. DE LABRIOLLE, « il use avec la même crédulité que ses prédécesseurs (sauf Saint Irénée et Origène) des oracles Sibyllins, de ces compilations sorties tout entières de mains juives ou chrétiennes, et où il croit trouver tant d'aveux décisifs arrachés aux Sibylles païennes par la force de la vérité » [19]. Mais, quelles que soient ces faiblesses, il n'en reste pas moins qu'a son propre témoignage l'aspiration au monothéisme était effectivement apparue et avait gagné du terrain chez les Grecs puis chez les Romains avant la naissance du christianisme et indépendamment de toute influence juive [20]. D'autre part, il ne faut pas oublier que les Hébreux, eux aussi, avaient d'abord été polythéistes, et que, si l'évolution vers le monothéisme avait commencé beaucoup plus tôt chez eux, elle ne s'était achevée qu'au bout de plusieurs siècles; de plus, même si Lactance et ses contemporains n'étaient guère en mesure de s'en apercevoir, le yahvisme lui-même avait été d'abord, et pendant longtemps, non pas monothéiste mais monolâtre : il n'était devenu réellement monothéiste qu'à la fin du royaume de Juda, au VII[e] siècle avant notre ère [21]. Ainsi, le plaidoyer de Lactance en

19. P. DE LABRIOLLE, *op. cit.* (n. 2), p. 300-301.

20. Cf. Xénophane, *Fr.* 26; Antisthène : Cic., *Nat. deor.*, I, 32; Zénon et les stoïciens : *S. V. F.*, I, 43, 12; Lact., *Ira.*, 11, 11-16; et, pour la période impériale : J. BAYET, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, 1957, p. 242, 244, 253; M. SIMON, *La civilisation de l'antiquité et le christianisme*, Paris, 1972, p. 144-145, 206.

21. Cf. *Vocabulaire biblique*, publié sous la direction de J. J. VON ALLMEN, Neuchâtel, 1956 [2], p. 68; V. NIKIPROWETZKY, dans P. GARELLI et V. NIKIPROWETZKY, *Le Proche-Orient asiatique, Les em-*

faveur du monothéisme appelle à une évolution de la pensée religieuse qui non seulement était en train de s'effectuer dans le monde païen indépendamment de la Révélation chrétienne — ou juive —, mais ne s'était achevée à l'intérieur du Yahvisme lui-même qu'après de nombreux siècles.

Il en va de même lorsque Lactance s'en prend ensuite à l'immoralité des dieux païens et aux sacrifices humains[22]. D'une part cette immoralité avait été condamnée depuis longtemps par de nombreux païens et, en tout cas, les sacrifices humains avaient été interdits par Sénatus-consulte en 97 avant notre ère[23]. D'autre part, d'après l'Ancien Testament, si Yahvé ne s'était jamais vu attribuer des fantaisies sexuelles, il avait eu parfois lui-même des attitudes et des exigences qui pouvaient elles aussi paraître choquantes au début du IV^e^ siècle. Par exemple, il avait demandé le sacrifice de tout premier-né qui ouvre le sein maternel, parmi les êtres humains comme parmi le bétail[24], précisant plus tard, selon le prophète *Ézéchiel* (20, 25-26) : « Je leur donnai moi-même des lois qui n'étaient pas bonnes (...). Je les souillai par leurs offrandes, les sacrifices de tous les premiers-nés : c'était pour les frapper de désolation, afin qu'ils reconnaissent que je suis le Seigneur ». D'après le deuxième livre des *Rois* (2, 23-24), dans la seconde moitié du IX^e^ siècle avant notre ère, tandis que le prophète Élisée, le successeur d'Élie, montait par la route vers Béthel, « des gamins sortirent de la ville et se moquèrent de lui en disant : 'Vas-y, tondu! Vas-y!' Il se retourna, les regarda et les maudit au nom de Yahvé. Alors deux ourses sortirent du bois et déchirèrent quarante-deux de ces enfants » — et le récit se poursuit sans que soit exprimée la moindre réserve sur un tel massacre d'enfants, d'enfants coupables tout au plus d'avoir été un peu trop moqueurs. Nous ne multiplierons pas les exemples. En fait, même si Lactance et ses contemporains ne pouvaient le savoir, il est aujourd'hui reconnu, du moins par les spécialistes, que c'est seulement avec la pensée religieuse élohiste, en relation avec le prophétisme du début du VIII^e^ siècle avant notre ère qu'en Israël « s'affirment les préoccupations morales (...) de respect du prochain », pour reprendre les termes employés par les traducteurs de la *Traduction œcuménique de la Bible*[25]. Dès lors, quand Lactance

pires mésopotamiens et Israël (Nouvelle Clio, 2 *bis*), Paris, 1974, p. 327-336; ainsi que *Deut.*, 4, 35, 39; *És.*, 45, 5, 6, 18, 22; 46, 9, en face de *Jug.*, 11, 24; *Deut.*, 4, 19; 32, 8 (et M. HARL, dans G. DORIVAL, M. HARL, O. MUNNICH, *La Bible grecque des Septante, Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris, 1988, p. 205).

22. *Inst.*, I, tout particulièrement 9-11; 17; 21, 1-15.

23. Cf., *e. g.*, J. BAYET, *op. cit.* (n. 20), p. 149 (et *Inst.*, I, 21, 1).

24. *Ex.*, 13, 1-2; cf. 22, 28-29. Le rachat ne fut introduit que plus tard : cf. *Ex.*, 13, 12-13.

25. *TOB, A. T.*, p. 35. Cf. E. JACOB, *L'Ancien Testament* (Que sais-je?, n° 1280), Paris, 1967, p. 35-36 : « l'Élohiste avait pour but de corriger le Yahviste (...) en introduisant une note morale ». Comparer le code yahviste en *Ex.*, 34 avec le code élohiste en *Ex.*, 20. Si c'est dans des textes très anciens que l'on voit Yahvé endurcir le cœur de Pharaon (*Ex.*, 4, 21; 7, 3) avant que celui-ci ne s'endurcisse de lui-même (*Ex.*, 7, 13), ou endurcir le cœur des hommes des villes attaquées par son peuple pour qu'il ne leur soit pas fait grâce et qu'ils soient exterminés (*Jos.*, 11, 20; cf. *Deut.*, 2, 30), au VIII^e^ siècle encore, selon *És.*, 6, 10, il dit à son prophète à propos de son propre peuple : « Engourdis le cœur de ce peuple, appesantis ses oreilles, colle-lui les yeux! Que de ses yeux il ne voie pas, ni n'entende de ses oreilles! Que son cœur ne comprenne pas! Qu'il ne puisse se convertir et être guéri! », texte repris par Jésus lui-même (selon *Marc*, 4, 12; *Luc*, 8, 10; *Jean*, 12, 40) et par Paul (*Rom.*, 11, 8) pour expliquer que les juifs ne se convertissent pas — alors que d'après *Matth.*, 13, 15, et aussi selon le Paul d'*Act.* 28, 27, ils se sont bouché les yeux eux-mêmes.

critique l'immoralité de la religion païenne, certains des traits les plus importants auxquels il s'en prend sont des traits que les païens tendaient d'eux-mêmes à corriger, et qui avaient dû aussi être éliminés du yahvisme primitif. Il dénonce donc en fait ici encore, même s'il ne s'en avise pas, un retard dans l'évolution de la religion païenne plutôt qu'une différence radicale et irréductible entre elle et les religions qui se réclament de l'Ancien Testament [26].

On peut relever un troisième cas de ce genre dans les critiques qu'il adresse à la religion païenne, à la fin du livre I de ses *Institutions divines*. Il lui reproche de manquer d'ancienneté (I, 23). S'appuyant expressément sur le livre que Théophile, évêque d'Antioche à la fin du II^e^ siècle, a écrit *A Autolycos*, il croit pouvoir affirmer que la naissance de Saturne, le père de tous les dieux, ne remonte pas au-delà de dix-huit cents ans [27], et il en conclut que « ne doivent pas se glorifier de l'antiquité de leurs cérémonies, ces gens dont nous avons pu saisir l'origine et l'époque » [28]. De nombreux païens pouvaient admettre ce genre d'objection. Non seulement les théories d'Évhémère sur lesquelles elles reposent [29] avaient connu une assez large diffusion, mais depuis longtemps, comme l'a montré le père A.-J. FESTUGIÈRE, c'était devenu un lieu commun d'affirmer que les Barbares, Égyptiens, Chaldéens, Perses, Indiens ou juifs étaient les initiateurs de la sagesse [30]. Toutefois les païens risquaient d'objecter, comme Celse [31], que le culte rendu à Jésus était encore beaucoup plus récent que celui qui l'était à Saturne et à ses descendants. Parmi les chrétiens eux-mêmes, au III^e^ siècle, Paul de Samosate, évêque d'Antioche, condamnait comme innovation les chants en l'honneur du Christ [32]. De toute façon, il est bien évident que le culte rendu à Yahvé avait dû lui aussi paraître dépourvu d'ancienneté lorsqu'il avait été institué par Moïse [33], même si les chrétiens étaient convaincus que ce dieu était le créateur connu aux origines de l'humanité [34]. Encore une fois, la critique adressée par Lactance à la religion païenne s'en prend à des faiblesses qui avaient déjà été dénoncées par bon nombre de païens, et touche en même temps la religion chrétienne, sinon en tant qu'elle remonte au Christ, du moins en tant qu'elle remonte à celle d'Israël dont elle se dit l'héritière.

26. Cf., ci-dessus, n. 17.

27. *Inst.*, I, 23, 2-5... Cf. *Épit.*, 19, 5-6.

28. *Inst.*, I, 23, 5 : *Non ergo isti glorientur sacrorum uetustate quorum et origo et ratio et tempora deprehensa sunt.*

29. Cf. *Inst.*, I, 22, 27.

30. A.-J. FESTUGIÈRE, *La révélation d'Hermès Trismégiste*, I, *L'astrologie et les sciences occultes*, Paris, 1944, p. 20-21.

31. Cf. Orig., *Cels.*, I, 26; II, 4; VI, 10; VIII, 12, et déjà Suet., *Ner.*, 14, 2 : *religio noua*. Cf. aussi Cic., *Nat. deor.*, III, 39, 45-46; H.-I. MARROU, *A Diognète*, intr. éd. crit., trad. et comm. (S. C., 33), Paris, 1965, p. 202 et n. 2.

32. Cf. Eus. *HE.*, VII, 30, 10; J. DANIÉLOU, dans J. DANIÉLOU-H.-I. MARROU, *Nouvelle histoire de l'Église*, I, *Des origines à Grégoire le grand*, Paris, 1963, p. 253.

33. Cf. *Ex.*, 3, 13-14; 6, 3.

34. Cf. *Inst.*, II, 13, 13; *Épit.*, 38, 3; Tert., *Adu. Iud.*, 2, 6-9; Evs. *HE.*, I, 4, 5; *PE.*, I, 2, 8; J. SIRINELLI, *Les vues historiques d'Eusèbe de Césarée durant la période prénicéenne*, Dakar, 1961, p. 142 ss.

* * *

Il y a plus important. Il est des cas où les conceptions de divers païens ne servent pas seulement à Lactance et aux chrétiens de son temps à conforter les reproches qu'ils adressent au paganisme — au risque de découvrir quelques faiblesses dans les parties les plus anciennes de la Révélation —, mais où elles les aident à trancher entre des expressions contradictoires de leur propre tradition dans certains de ses aspects beaucoup plus récents.

Lactance reproche à Hésiode de n'avoir « rien apporté » dans son livre « *La naissance des dieux* », « car il n'a pas commencé en remontant jusqu'à un dieu créateur, mais jusqu'au chaos, qui est un amas confus de matière brute et inorganisée, alors qu'il aurait dû d'abord expliquer le chaos lui-même : où, quand et comment celui-ci avait-il commencé à être et à subsister ? En tout cas, de même que toutes choses ont été agencées, ordonnées et achevées par quelque ouvrier, de même est-il nécessaire que la matière aussi ait été façonnée par quelqu'un. Qui donc l'a créée, si ce n'est Dieu, au pouvoir de qui toutes choses sont soumises ? Mais notre poète évite ce sujet, tant il redoute une vérité inconnue » [35]. Lactance ajoute au livre II : « Que personne ne vienne nous demander avec quels matériaux Dieu a fait toutes ces œuvres si grandes et si admirables : il a tout fait à partir de rien (*ex nihilo*). Il ne faut pas écouter les poètes qui racontent qu'au commencement il y avait le chaos » [36]. Pourtant, les deux récits de la création qui se trouvent au début de la *Genèse*, le yahviste et même le sacerdotal, ne parlent pas plus qu'Hésiode de la création de la matière : ils envisagent bel et bien, eux aussi, l'action créatrice de Dieu à partir du désert ou du Chaos plutôt qu'un commencement absolu [37]. Le texte le plus ancien des Écritures, et le seul, à parler explicitement de création *ex nihilo* ne remonte qu'à la période hellénistique, ne fait partie que des livres deutérocanoniques, et ne se trouve tel que dans la traduction latine de la *Vulgate* [38] : il s'agit de II *Maccabées*, 7, 28, où, en fait, il est seulement dit que Dieu n'a pas fait le ciel et la terre « de choses qui étaient » [39]. Au I^er^ siècle avant notre ère, dans le livre de la

35. *Inst.*, I, 5, 8-10 : *nihil dedit, non a deo conditore sumens exordium, sed a chao, quod est rudis inordinataeque materiae confusa congeries, cum explanare ante debuerit chaos ipsum unde, quando, quomodo esse aut constare coepisset. Nimirum sicut ab aliquo artifice disposita, ordinata, effecta sunt omnia, sic ipsam materiam fictam esse ab aliquo necesse est. Quis igitur hanc nisi Deus fecit, cuius potestati subiacent omnia ? Sed refugit hoc ille, dum horret incognitam ueritatem.* Cf. I, 11, 52.

36. *Inst.*, II, 8, 8 : *Nemo quaerat ex quibus ista materiis tam magna, tam mirifica opera Deus fecerit : omnia fecit ex nihilo. Nec audiendi sunt poetae, qui aiunt chaos in principio fuisse.* Cf. I, 3, 13 ; II, 5, 5 ; VII, 27, 5 ; *Épit.*, 22, 2.

37. *Gen.*, 2, 4-5 et 1, 1-2. Cf. *TOB*, *A. T.*, p. 43, n. *b* ; M. HARL, *La Bible d'Alexandrie*, I, *La Genèse*, Paris, 1986, p. 87 ; et, surtout, J. BOTTÉRO, *Naissance de Dieu. La Bible et l'historien*, Paris, 1986, p. 191 et 200.

38. Dans cette traduction, *ex nihilo* en *Is.*, 41, 14 et *Sap.*, 2, 2 n'est qu'une interprétation très libre, et n'implique pas nécessairement plus que ce que dit Xénophon en *Mem.*, II, 2, 3, où il écrit que les parents, engendrant leurs enfants, les font passer du non-être à l'être : ἐκ μὲν οὐκ ὄντων ἐποίησαν εἶναι.

39. Cf. *TOB*, *A. T.*, p. 2044, n. *x*.

Sagesse, qui fait lui aussi partie des livres deutérocanoniques, on lit encore que la main de Dieu a « créé le monde à partir d'une matière informe »[40], sans que rien ne soit dit de l'origine de cette matière. Or il y avait alors bien longtemps que les peuples polythéistes du Proche Orient voyaient chacun dans son dieu suprême le créateur de toutes choses[41]. En Égypte, dès l'Ancien Empire, au milieu du troisième millénaire avant notre ère, les théologiens de la capitale Memphis avaient même déjà conçu l'idée que Ptah avait créé le monde par la pensée et par la parole[42]. A Rome, au I^er^ siècle de notre ère, Sénèque, dans la préface du livre I des *Questions naturelles*, donnait comme exemple de question importante : « Dieu crée-t-il lui-même la matière dont il a besoin, ou utilise-t-il celle qu'il a trouvée existante ? »[43]. Comme l'a relevé G. MAY, il faut attendre le milieu du II^e^ siècle de notre ère pour voir élaborer une véritable doctrine de la création *ex nihilo*, encore est-ce par un gnostique, Basilide[44]. C'est seulement une génération plus tard que se rencontrent les premiers théologiens chrétiens connus qui aient soutenu, non sans adaptation, une telle doctrine : Tatien[45] et, surtout, Théophile[46]. Mais dans la seconde moitié du II^e^ siècle Justin, Athénagore et, semble-t-il, encore Clément d'Alexandrie, pas plus que les stoïciens[47], n'ont vu d'incompatibilité entre l'affirmation du monothéisme et celle de l'éternité de la matière[48]. Sans doute est-ce en raison de ces faits que Tertullien a écrit dans le *De resurrectione* que « certains sont trop faibles pour admettre dès l'abord » la doctrine de la création *ex nihilo*[49]. Ainsi, lorsque Lactance critique Hésiode, il le fait certes en s'appuyant sur des conceptions chrétiennes, mais des conceptions récentes, et ses reproches ne touchent pas le seul poète grec : ils portent autant contre ce qui est dit de la création par la Révélation telle qu'elle est contenue dans les Écritures canoniques. Peut-être est-ce la raison pour laquelle ces reproches ne sont pas repris dans l'Épitomé.

De plus grande conséquence sont les critiques par lesquelles Lactance s'efforce de prouver que non seulement Hercule mais aussi Apollon, Liber, Mercure et même Jupiter et Saturne ne sont pas de vrais dieux : s'appuyant tout particulièrement sur l'*Histoire sacrée* écrite par Évhémère aux environs

40. *Sag.*, 11, 17.

41. Cf. V. NIKIPROWETZKY, *op. cit.* (n. 21), p. 332.

42. Cf. F. DAUMAS, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, 1976, p. 296 s., 301 s., 308-310, 631.

43. Sen. *Nat.*, I (V), *praef.*, 16 : *materiam ipse sibi formet an data utatur?* (trad. P. Oltramare).

44. Cf. G. MAY, *Schöpfung aus dem Nichts. Die Entstehung der Lehre von der creatio ex nihilo*, Berlin-New York, 1978, p. 63-86 (en particulier 75), 183.

45. Cf. G. MAY, *op. cit.* (n. 44), p. 153.

46. Théoph. *Autol.*, I, 4; II, 4 et 10. Cf. G. MAY, *op. cit.* (n. 44), p. 149 pour Théophile, p. 27 et 155, n. 23 pour Hermas, p. 167-181 pour Irénée.

47. Cf. G. MAY, *op. cit.* (n. 44), p. 20, n. 50.

48. Cf. G. MAY, *op. cit.* (n. 44), p. 124 pour Justin (*Apol.*, I, 10, 2; 67, 7), p. 141, n. 111 pour Athénagore (*Leg.*, 22, 2), p. 149, n. 167 pour Clément d'Alexandrie (Photios, *Bibl.*, 109; Clém. Al., *Str.*, V, 89, 6; 92, 3).

49. *Res.*, 11, 6 : *Igitur confide illum totum hoc ex nihilo protulisse et deum nosti fidendo, quod tantum deus ualeat. Nam et quidam, infirmiores hoc prius credere, de materia potius subiacenti uolunt ab illo uniuersitatem dedicatam secundum philosophos.* Cf. *Adu. Marc.*, II, 5, 3.

de 300 avant notre ère — et adaptée en latin dès le IIe siècle avant notre ère par Ennius [50] —, il soutient que ces dieux ont d'abord été des hommes et que, par conséquent, même si c'est pour de réels mérites qu'ils ont été divinisés par les Grecs et les Romains, ils ne sauraient être de vrais dieux [51]. « C'est se souiller d'un crime inexpiable et devenir ennemi du vrai Dieu », affirme-t-il, que « célébrer un culte en l'honneur de gens qui sont morts » [52]. A l'objection « qu'il faut rendre leur part de vénération tout à la fois au dieu suprême qui a fait toutes choses et à ceux qui se sont rendus utiles dans tel ou tel domaine », il répond : « d'abord, il n'est jamais arrivé que celui qui rendait un culte à ces derniers rendît encore un culte à Dieu; et ce n'est pas possible, car, si on offre à d'autres le même honneur, celui-là, pour sa part, ne reçoit alors plus aucun culte, puisque pratiquer sa religion, c'est croire qu'il est le seul et unique Dieu » [53].

Ces critiques ne touchent pas le christianisme si l'on admet, comme l'exige l'Église depuis le Concile de Nicée en 325, confirmé par celui de Constantinople en 381, que les trois personnes de la Trinité, le Père, le Fils et le Saint Esprit, tout en étant distinctes, ne forment néanmoins qu'un Dieu [54]. Mais, si l'apôtre Paul et les écrits johanniques affirment indubitablement que Jésus, Fils de Dieu, a préexisté à la création du monde, que c'est en lui et par lui que tout a été créé [55], avant qu'il ne vienne habiter parmi nous en s'incarnant [56], il faut bien reconnaître, même si l'on en parle rarement, que cette représentation de Jésus n'est pas la seule qui soit proclamée par ceux qui se réclament de lui dans le Nouveau Testament. Selon les *Actes des Apôtres*, Pierre — le disciple auquel Jésus lui-même a dit, d'après l'*Évangile de Matthieu* (16, 18) : « tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église » — déclara à Jérusalem le jour de Pentecôte, après avoir reçu l'Esprit Saint (2, 4 et 14) : « Jésus le Nazaréen, cet homme (ἄνδρα) que Dieu avait accrédité auprès de vous (...), cet homme (...) Dieu l'a ressuscité (...). Dieu l'*a fait* (ἐποίησεν) et Seigneur et Christ, ce Jésus que vous, vous aviez crucifié » (2, 22-36). Un peu plus tard, il dit encore au peuple : « le Dieu de nos pères a glorifié son *Serviteur* Jésus » (3, 13), et, rappelant que la venue du Messie avait été annoncée d'avance, il précisa : « Moïse d'abord a dit : « Le Seigneur Dieu suscitera pour vous, d'entre vos

50. Cf. *Inst.*, I, 11, 33-34.

51. *Inst.*, I, 8, 11; 13-15; 18; 18, 2 : *Haec uero quam inepta sint quamque non digna propter quae homines inexpiabili se scelere contaminent hostesque uero deo fiant, quo contempto mortuorum sacra suscipiunt, ex singulis rebus ostendam.* Cf. Cic., *Nat. deor.*, I, 119; ainsi que I, 68 : *si ortus est deorum, interitus sit necesse est* (propos de Cotta).

52. *Inst.*, I, 18, 2, cité, ci-dessus, n. 51.

53. *Inst.*, I, 19, 1-2 : *At enim, dicet aliquis, et huic summo qui fecit omnia et illis qui partim profuerunt suam uenerationem esse tribuendam. — Primum nec factum est umquam ut qui hos coluit etiam Deum coluerit, neque fieri potest, quoniam si honos idem tribuitur aliis, ipse omnino non colitur, cuius religio est illum esse unum ac solum Deum credere.*

54. Pour la façon dont Lactance explique qu'il dise adorer un seul Dieu tout en affirmant « qu'il en est deux, Dieu le Père et Dieu le Fils », cf. *Inst.*, IV, 19. Pour son binitarisme, cf. V, LOI, *op. cit.* (n. 3), p. 190-199, 203-207, 276, qui le rapproche de celui de Victorin de Pettau et de Novatien; cf. aussi B. STUDER, *La sotériologie de Lactance*, dans *Lactance et son temps...*, *op. cit.* (n. 1), p. 259-271, qui le rapproche de celui d'Hilaire (et de celui de Novatien).

55. *Col.*, 1, 16-17; *Jean*, 1, 1-3.

56. *Gal.*, 4, 4; *Phil.*, 2, 6-7; *Jean*, 1, 14; I *Jean*, 4, 2.

frères, *un prophète tel que moi* » (3, 22), citation du *Deutéronome*, 18, 15. Il reprit devant le Sanhédrin : « C'est lui que Dieu a exalté par sa droite comme Prince et Sauveur » (5, 31). Il rappela encore chez le centurion Corneille : « ce Jésus issu de Nazareth, vous savez comment Dieu lui a conféré *l'onction* d'Esprit Saint et de puissance ; il est passé partout en bienfaiteur, il guérissait tous ceux que le diable tenait asservis, car Dieu était *avec lui* (μετ' αὐτοῦ) » (10, 38). De la même façon Étienne, « un homme plein de foi et d'Esprit Saint » (6, 5), déclara lui aussi au Sanhédrin, en citant le même passage du *Deutéronome* que Pierre : « C'est lui, Moïse, qui a dit aux Israélites : 'Dieu vous suscitera d'entre vos frères *un prophète comme moi*' (7, 37)... Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du *Juste*, celui-là même que maintenant vous avez trahi et assassiné » (7, 52). De ces témoignages, qui ne sont contredits par aucune déclaration authentique de Pierre, d'Étienne ou du Jésus des Évangiles synoptiques, et qui sont confirmés par beaucoup d'autres faits que nous n'avons pas le temps d'évoquer ici mais que nous avons présentés dans notre étude intitulée *Jésus Dieu : une représentation qui porte la marque de son temps?*[57], il ressort que les premiers chrétiens, avant la conversion de Paul et plus de soixante ans avant la rédaction des écrits johanniques, ne voyaient pas en Jésus plus qu'un prophète spécialement accrédité qui, même s'il avait déjà reçu l'Esprit Saint à son baptême et même s'il était devenu dès ce moment fils adoptif de Dieu, n'a été intronisé Seigneur et Christ qu'après sa mort[58]. Même si l'on maintient que les témoignages apportés par Paul et par les écrits johanniques remontent aussi haut que ceux de Pierre et d'Étienne, il reste que dans l'Église primitive coexistaient deux représentations de Jésus, qui pouvaient se réclamer chacune de l'autorité de témoins de tout premier plan, l'une comme homme adopté par Dieu, l'autre comme Fils préexistant venu s'incarner ; il reste aussi qu'il a fallu plus de trois siècles pour que, tout au moins dans l'Empire, la première soit éliminée au profit de la seconde.

Au moment où Lactance a rédigé les *Institutions divines*, le débat n'était pas encore tranché. Certains chrétiens, comme Paul de Samosate, évêque d'Antioche au III^e^ siècle, ne voulaient pas confesser que le Fils de Dieu est descendu du ciel[59]. D'autres pensaient pouvoir maintenir à la fois le témoignage de Pierre et d'Étienne, et celui de Paul et des écrits johanniques. Lactance en fait partie. Au livre IV, il parle du Fils comme de celui « dont la première naissance a précédé le monde et qui l'a, en outre, organisé par sa sagesse et l'a construit par sa puissance »[60], mais il y déclare

57. C. RAMBAUX, *Jésus Dieu : une représentation qui porte la marque de son temps?* dans *Trames, Études Antiques*, Limoges, 1985, p. 147-168.

58. Selon *Matth.*, 16, 16, Pierre dit à Jésus près de Césarée de Philippe, bien avant la Passion : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ». Mais, comme le relève très justement le père A. FEUILLET, dans *Introduction à la Bible*, sous la direction de A. ROBERT et A. FEUILLET, II, Tournai, 1959, p. 799, « aussitôt après cette scène, nous voyons Pierre réprimander Jésus, ce qui s'accorde mal avec une foi assurée en son caractère proprement divin » ; cf. *ibid.*, p. 809-811 : ce que Pierre reconnaît là en Jésus, c'est seulement le Messie transcendant.

59. Cf. Evs. *HE.*, VII, 30, 11, ainsi que V, 28, 1-2, et J. DANIÉLOU, *op. cit.* (n. 31), p. 252-253.

60. *Inst.*, IV, 7, 1 : *Fortasse quaerat aliquis hoc loco quis sit iste tam potens, tam Deo carus, et quod*

aussi : « il n'a jamais affirmé qu'il était lui-même Dieu, car il n'aurait pas respecté son engagement si, envoyé pour faire disparaître les dieux, il en avait introduit un autre, en plus du Dieu unique. C'eût été là non pas faire la proclamation d'un Dieu unique, ni servir l'intérêt de celui qui l'avait envoyé, mais servir le sien propre et se séparer de celui dont il était venu proclamer la gloire. Ainsi, parce qu'il s'est montré à ce point fidèle, parce qu'il ne s'est absolument rien réservé, cherchant à accomplir la volonté de celui qui l'envoyait, il a reçu à la fois la dignité de prêtre éternel, la charge de roi suprême, la puissance de juge et le nom de Dieu »[61].

Nous n'avons pas à expliquer ici pourquoi le choix entre les différentes représentations du Fils a été si long à se faire, ni à envisager tous les facteurs qui ont pu le déterminer[62]. Toutefois, l'intérêt des critiques de Lactance contre la divinisation d'êtres humains est ici de nous donner l'une des raisons pour lesquelles peu après, au Concile de Nicée, il allait paraître nécessaire à une majorité d'évêques de proclamer la divinité de Jésus en ne se contentant pas de dire qu'il n'y a rien de commun entre être divinisé par des hommes et l'être par Dieu lui-même[63], mais en soutenant et en imposant à tous de croire que le Fils avait toujours été Dieu : ils y verraient le moyen de le mettre plus sûrement à l'abri des critiques d'inspiration évhéméristе[64]. Lactance, pour sa part, n'est pas allé si loin : dans l'*Épitomé*, si cet ouvrage est bien de lui[65], il a plutôt réorienté sa critique de la divinisation d'êtres humains : au lieu de la condamner en elle-même, il a reproché aux païens de l'avoir pratiquée par « sotte bienveillance » et par « erreur »[66].

* * *

Que Lactance s'en prenne à la divinisation d'êtres humains ou à une histoire de la création qui ne remonte pas plus haut que le chaos, la critique

nomen habeat, cuius prima natiuitas non modo antecesserit mundum, uerum etiam prudentia disposuerit, uirtute construxerit.

61. *Inst.*, IV, 14, 18-20 : *nec umquam se ipse Deum dixit, quia non seruasset fidem, si missus ut deos tolleret et unum adsereret, induceret alium praeter unum. Hoc erat non de uno Deo facere praeconium, nec eius qui miserat, sed suum proprium negotium gerere ac se ab eo quem illustratum uenerat separare. Propterea quia tam fidelis extitit, quia sibi nihil prorsus adsumpsit, ut mandata mittentis impleret, et sacerdotis perpetui dignitatem et regis summi honorem et iudicis potestatem et Dei nomen accepit.* Tout en disant que le Fils est un Dieu engendré de Dieu par l'émission d'une parole (*Inst.*, IV, 8, 12-16; cf. *Épit.*, 37), Lactance voit en lui une *créature* de Dieu (*Prov.*, 8, 22-31, cité en *Inst.*, IV, 6, 6 et 12, 9; cf. *Épit.*, 37, 3 et 5). Cf. P. MONAT, *La présentation d'un dossier biblique par Lactance, le sacerdoce du Christ et celui de Jésus, fils de Josédec*, dans *Lactance et son temps*, *op. cit.* (n. 1), p. 288 et n. 82, et, *e. g.*, C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 57), p. 162-165.

62. Cf. C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 57), p. 165-193, ainsi que, *e. g.*, M. SIMON et A. BENOIT, *Le judaïsme et le christianisme antique d'Antiochus Épiphane à Constantin* (Nouvelle Clio, 10), Paris, 1968, p. 171 : « si le Fils n'est pas Dieu, son incarnation et sa rédemption n'ont qu'une valeur singulièrement diminuée. Le Christ n'est plus qu'un être parfait qui propose son exemple ».

63. Cf. Tert., *Apol.*, 11, 2; Lact., *Inst.*, I, 15, 28.

64. Critiques évoquées, *e. g.*, par Arnobe, *Nat.*, I, 37, 4.

65. Cf. M. PERRIN, *Lactance, Épitomé des Institutions divines*, Introduction, texte critique, traduction, notes et index (S. C., 355), Paris, 1987, p. 7-14.

66. *Épit.*, 14, 5 (*Hominum stultam beneuolentiam et errorem diuinitas attributa sit*), après 6, 4.

qu'il lance contre le paganisme, en accord avec les conceptions d'un certain nombre de païens, implique seulement une contestation partielle de la Révélation : un choix entre telle ou telle de ses affirmations. Mais il arrive que, comme nombre des chrétiens de son temps, il aille plus loin. Ce sont quelques-uns de ces cas qu'il nous reste à envisager dans le livre I des *Institutions divines*.

Lactance n'admet les relations sexuelles qu'en vue de la procréation. Il ne craint pas d'affirmer : « De fait, il est certain que chez les hommes et tous les êtres vivants, la diversité des sexes, leurs rapports, la procréation, n'ont pas d'autre objet que d'assurer, par des substitutions successives, la conservation de toutes les espèces vivantes, qui, du fait de leur condition mortelle, doivent périr »[67]. Quelques chapitres plus loin, il déclare encore : « s'il existe deux sexes, ce ne peut être que pour assurer la procréation »[68]. Au livre VI, il ajoute que, si Dieu a donné aux hommes un désir sexuel plus violent qu'aux autres êtres animés, c'est soit pour que leur multitude s'accroisse, soit pour qu'en maîtrisant ce désir par la vertu ils acquièrent des mérites en vue du ciel[69]. Mais telles ne sont pas les perspectives des auteurs bibliques, qui sont loin de réduire à cela le rôle de la sexualité. L'*Ecclésiaste* (9, 9) déclare : « Goûte la vie avec la femme que tu aimes durant tous les jours de ta vie de vanité que (Dieu) t'a donnés sous le soleil, durant tous tes jours de vanité, car c'est ta part dans la vie et dans ton travail auquel tu travailles sous le soleil »[70]. Dans les *Proverbes* (5, 18-19) on lit : « jouis de la femme de ta jeunesse : biche aimable, gazelle gracieuse, que ses seins t'enivrent tout le temps, de son amour sois perpétuellement épris »[70]. Le *Cantique des cantiques* commence par ces mots : « Le plus beau chant — de Salomon. Qu'il m'embrasse à pleine bouche! Car tes caresses sont meilleures que du vin » (1, 1-2), et poursuit un peu plus loin : « Mon chéri pour moi est un sachet de myrrhe : entre mes seins il passe la nuit » (1, 13). Nous ne multiplierons pas les citations. Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul lui-même, le seul auteur biblique qui ait parlé nettement en faveur du célibat consacré, mais qui l'a fait une seule fois, en I *Corinthiens*, 7, en un chapitre où il précise à quatre reprises que sur ce sujet son point de vue est un point de vue personnel et non pas inspiré par le Saint Esprit[71], écrit néanmoins dans le même chapitre (7, 3-5) : « Que le mari remplisse ses devoirs envers sa femme, et que la femme fasse de même envers son mari. Ce n'est pas la femme qui dispose de son corps,

67. *Inst.*, I, 8, 6 : *Nam profecto in hominibus ceterisque animantibus diuersitas sexus et coitio et generatio nullam habet aliam rationem nisi ut omnia genera uiuentium, quoniam sunt condicione mortalitatis obitura, mutua possint successione seruari.* En *Épit.*, 6, 2, il ne sera plus dit que la procréation est le *seul* but de l'existence des sexes.

68. *Inst.*, I, 16, 5 : *Nec enim fieri potest quin duo sexus generandi causa sint instituti.* Cf. *Inst.*, VI, 23 : *duorum sexuum coniunctionem generandi causa datam esse uiuentibus, eamque legem his affectibus positam, ut successionem parent.* (...) *genitalem corporis partem, quod nomen ipsum docet, nulla alia causa nisi efficiendae subolis accepimus. Huic diuinae legi summa deuotione parendum est*; *Opif.*, 12, 15.

69. *Inst.*, VI, 23, 2-3.

70. Traduction de A. GUILLAUMONT dans *La Bible, L'Ancien Testament*, II, Bibliothèque de La Pléiade, Paris, 1959.

71. I, *Cor.*, 7, 12, 25, 27-28, 39-41. Cf. C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 17), p. 210-212.

c'est son mari. De même ce n'est pas le mari qui dispose de son corps, c'est sa femme. Ne vous refusez pas l'un à l'autre, sauf d'un commun accord et temporairement, afin de vous consacrer à la prière; puis retournez ensemble, de peur que votre incapacité à vous maîtriser ne donne à Satan l'occasion de vous tenter ». En matière de relations sexuelles les idées que soutient Lactance, en accord avec une proportion croissante de chrétiens au III[e] siècle [72], sont donc non seulement très éloignées de celles qui sont exprimées dans l'Ancien Testament, mais peu compatibles même avec celles de Paul qui pourtant, selon l'introduction à ses *Épîtres* dans la *Bible de Jérusalem*, possédait « une bonne culture grecque » dont l'« influence se reflète dans sa manière de penser comme dans sa langue et dans son style » [73]. Historiquement, les conceptions de Lactance font ici plutôt écho à des idées qui étaient apparues dans la société païenne bien avant notre ère [74], et qui étaient alors soutenues notamment par les néo-platoniciens : ceux-ci recommandaient en effet la continence pour ceux qui pouvaient suivre la voie de la perfection, et le mariage destiné à la procréation pour ceux qui n'étaient pas capables de faire mieux [75].

En fait, Lactance se défie de l'union charnelle même quand elle est destinée à la procréation, et, s'il le fait, c'est dans une large mesure parce qu'il lui reproche de nécessiter la collaboration du *corps*. Il ne craint pas de poser cette question au livre I des *Institutions divines* : « Qu'y a-t-il d'aussi *éloigné de Dieu* que cette fonction qu'il a donnée lui-même aux mortels pour assurer leur descendance, et qui ne peut être accomplie sans une substance *corporelle*? » [76]. Au livre II, il va jusqu'à écrire qu'en l'homme « le rôle supérieur est tenu par ce qui est de Dieu, c'est-à-dire l'âme, qui a pouvoir sur le corps; le rôle inférieur est tenu par *ce qui est du diable, le corps*, qui, parce qu'il est fait de terre, doit être soumis à l'âme comme la terre l'est au ciel » [77]. Même si, comme le soutient M. PERRIN, il s'agit simplement d'une « imprudence de langage », puisque, quelques lignes plus haut, Lactance a rappelé que le corps a été créé par Dieu [78], même si, donc,

72. Cf. C. RAMBAUX, *op. cit.*, (n. 17), p. 238-248.

73. *La Sainte Bible*, traduite en français sous la direction de l'École Biblique de Jérusalem, Paris, 1956, p. 1482.

74. Cf., *e. g.*, Cic., *Tusc.*, IV, 68-72; Plut., *Quaest. rom.*, 65, 279 f; Apul., *Apol.*, 12, citant Afranius.

75. Cf. Aristoxène, *Fr.* 39 W, et Plut., *Quaest. conu.*, III, 6, 3, 654 b pour les pythagoriciens; Apul., *De Plat.*, II, 14 (239-240) pour les platoniciens; C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 17), p. 253-256.

76. *Inst.*, I, 8, 5 : *Quid est autem a Deo tam remotum quam id opus, quod ipse ad propagandam subolem mortalibus tribuit et quod sine substantia corporali nullum potest esse?*

77. *Inst.*, II, 12, 10 : *In hac igitur societate caeli et terrae, quorum effigies expressa est in homine, superiorem partem tenent ea quae sunt Dei, anima scilicet quae dominium corporis habet, inferiorem autem ea quae sunt diaboli, corpus utique, quod, quia terrenum est, animae debet esse subiectum sicut terra caelo.* Cf. *Inst.*, II, 12, 3 et 7; III, 9 : *Venio nunc ad uerae sapientiae summum bonum, cuius natura hoc modo determinanda est. Primum, ut solius hominis sit, nec cadat in ullum aliud animal; deinde, ut solius animi, nec communicari possit cum corpore*; IV, 1, 3; VII, 5, 16-19 : *(Deus) hominem finxit ex ipsa terra, quam illi a principio in habitaculum praeparauit; id est spiritum suum terreno corpore induit et inuoluit, ut et compactus ex rebus diuersis ac repugnantibus, bonum ac malum caperet.* Complémentairement, Lactance soutient, comme les platoniciens, que Dieu est *incorporalis* : cf. V. LOI, *op. cit.* (n. 3), p. 33-38.

78. *Inst.*, II, 10, 3; cf. aussi IV, 24, 13-19. Mais le diable aussi a été créé par Dieu.

il faut seulement comprendre qu'il y a une « parenté » entre le corps et le diable [79], il n'en reste pas moins que la défiance à l'égard du corps dépasse ici de loin celle des auteurs bibliques. Il est vrai qu'on lit dans le livre de la *Sagesse* (9, 15) : « le corps, soumis à la corruption, alourdit l'âme, l'enveloppe de terre est un fardeau pour l'esprit sollicité en tous sens » [80], mais ce texte est le seul de l'Ancien Testament qui aille en ce sens [81] ; de plus, il se trouve dans un livre deutérocanonique qui ne semble pas antérieur aux années 50 avant notre ère [82], et où il est difficile de ne pas reconnaître l'influence des idées platoniciennes [83]. Dans le Nouveau Testament, assurément, Paul a dit : « notre vieil homme a été crucifié avec lui (avec Jésus-Christ) pour que soit détruit ce *corps de péché* » (*Rom.*, 6, 6), et il a demandé : « qui me délivrera de ce corps qui appartient à la mort? » (*Rom.*, 7, 24). Mais ce à quoi il aspire, c'est à la transfiguration de son corps humilié pour le rendre semblable au corps de gloire du Christ (*Phil.*, 3, 21); il déclare que, « semé corruptible, le corps ressuscite incorruptible » (I, *Cor.*, 15, 42), transformé de « corps psychique » en « corps spirituel » (I, *Cor.*, 15, 44) [84]. Et cela ne l'empêche pas d'affirmer que dès ici-bas « le corps (...) est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps » (I, *Cor.*, 6, 13), de demander : « ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ? » (I, *Cor.*, 6, 15), et d'ajouter : « Votre corps est un temple du Saint Esprit et vous ne vous appartenez plus. Glorifiez donc Dieu dans votre corps » (I, *Cor.*, 6, 19-20) [85]. Jésus avait bien précisé d'où vient le mal : « Du *cœur* (...) proviennent intentions mauvaises, meurtres, adultères, inconduites, vols, faux témoignages, injures » (*Matth.*, 15, 19). Lactance préfère suivre ici, encore une fois en accord avec une proportion croissante de chrétiens en son temps [86], la défiance à l'égard du corps et de tout ce qui est corporel qui remontait au moins à Platon, et qui s'était répandue de plus en plus largement dans la société païenne [87]. Mais il est vrai que l'*Épitomé* ne reprend pas les affirmations qui attribuent l'existence des

79. Cf. *Inst.*, III, 12 ; M. PERRIN, *L'homme antique et chrétien. L'anthropologie de Lactance (250-325)* (coll. Théologie historique, 59), Paris, 1981, p. 433.

80. Mais cf. aussi *Sag.*, 1, 4.

81. Cf. *Vocabulaire biblique*, *op. cit.* (n. 21), p. 125 a.

82. Cf. *TOB*, *A. T.*, p. 2067 a.

83. Cf. A. GUILLAUMONT, *op. cit.* (n. 70), note *ad. loc.* ; *TOB*, *A. T.*, p. 2085, note *ad. loc.* ; et Plat., *Phd.*, 66 b-67 b et 81 c. Par-delà Platon cette conception dérive de l'orphisme et du pythagorisme : cf. C. TIBILETTI, *Q. S. F. Tertulliani De testimonio animae*. Intr., testo e comm., Torino, 1959.

84. Cf. *La Sainte Bible*, *op. cit.* (n. 73), p. 1525, n. *a*.

85. Cf. *Phil.*, 1, 20, ainsi que I, *Thess.*, 5, 23 ; II, *Cor.*, 4, 10.

86. Cf. H. PREISKER, *Christentum und Ehe in den ersten drei Jahrhunderten. Eine Studie zur Kulturgeschichte der alten Welt*, Berlin, 1927, p. 214, 250-251 ; E. R. DODDS, *Païens et chrétiens dans un âge d'angoisse. Aspects de l'expérience religieuse de Marc-Aurèle à Constantin* (trad. H. D. Saffrey de *Pagan and Christian in an Age of Anxiety*, Cambridge, 1965), Paris, 1979, p. 43-48.

87. Cf. Aristote, *Protr. fr.*, 60 r ; Apul., *Plat.*, II, 21 (250) : *Philosophum oportet* (...) *nihil secus agere quam ut semper studeat animam corporis consortio separare* ; M. Ant., III, 3, 6 ; IV, 41 ; IX, 24 ; Herm. Trism., VII, 2 ; Plot., *Enn.*, VI, 4, 16, 21-22, ainsi que I, 8, 4, 1 (et déjà Plat., *Tim.*, 44 ab) ; III, 3, 4, 50, mais aussi III, 4, 5, 4-6 ; A.-J. FESTUGIÈRE, *La révélation d'Hermès Trismégiste*, III, *Les doctrines de l'âme*, Paris, 1953, p. XIV, n. 4 et p. 43, n. 2 ; C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 17), p. 252-253, n. 1095, 1096, 1099, 1101, 1102, 1103.

sexes à la *seule* nécessité de la reproduction [88] et prétendent que le corps relève du diable [89].

De façon plus singulière encore, Lactance, avec beaucoup de chrétiens [90], ne craint pas d'affirmer, dans le livre I des *Institutions divines*, et il le répètera dans l'*Épitomé* (3, 1), que Dieu doit être « exempt de passions », *impassiblilis* [91], tout comme le faisaient les platoniciens [92]. Il ajoute, en citant Cicéron, qu'il « considère comme tout à fait semblable à Dieu » celui qui contient sa colère [93]; et l'on sait que, si une Junon était réputée pour ses courroux, les philosophes païens étaient unanimes à affirmer que la divinité ne saurait se mettre en colère [94]. Mais, selon l'Ancien Testament, Yahvé n'est pas du tout impassible : il est un dieu qui aime son peuple [95], et parfois le prend en haine [96]. Il répète lui-même qu'il est « un dieu jaloux » [97]; il est capable de colère [98] et même de fureur [99]; et, si sa pitié est égale à sa colère [100] ou plus grande qu'elle [101], il lui arrive de se réjouir de la perte et des malheurs des impies [102]. Dans le Nouveau Testament Dieu n'est pas non plus impassible. Selon la première *Épître de Jean*, « Dieu est amour » [103]; et cela n'implique nullement la disparition de sa jalousie ou de

88. Cf. *Épit.*, 6, 2 en face de *Inst.*, I, 8, 6; 16, 5.

89. Sur ce point *Inst.*, I, 8, 5 et II, 12, 10 n'ont pas de correspondant dans l'*Épitomé*.

90. Cf. R. BRAUN, *« Deus christianorum ». Recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien*, Paris, 1977 [2], p. 62, qui renvoie notamment à P. DE LABRIOLLE, *Apatheia*, dans *Mélanges A. Ernout*, Paris, 1940, p. 215-223.

91. *Inst.*, I, 3, 23; cf. II, 8, 44; V. LOI, *op. cit.* (n. 3), p. 44-47.

92. Cf. Albin., *Didasc.*, 10, 4; 11, 2; Num., *Fr.*, 4 a, 26 (Plat., *Phileb.*, 33 b : *Rep.* III, 388 b-389 b); H. E. W. TURNER, *The Pattern of Christian Truth. A Study in the Relations between Orthodoxy and Heresy in the Early Church*, London, 1954 (1978 [2]), p. 455. Pour les stoïciens, les dieux (cf. Sen., *Prou.*, 2, 11-12) ainsi que les hommes (cf. P. GRIMAL, *Sénèque ou la conscience de l'empire*, Paris, 1978, p. 330-333) éprouvent des passions qui, pour être positives, n'en excluent pas moins une impassibilité absolue.

93. *Inst.*, I, 9, 4 : *« animum uincere, iracundiam cohibere » fortissimi est* (...) *« Haec qui faciat, non ego cum summis uiris comparo, sed simillimum Deo iudico ».*

94. Cic. *Off.*, III, 102. Cf. M. POHLENZ, *Vom Zorne Gottes. Eine Studie über den Einfluss der griechischen Philosophie auf das alte Christentum*, Göttingen, 1909, p. 3-7, et, pour les stoïciens : Sen., *Ir.*, II, 27, 1 — pour les épicuriens : Épic., *K. D.*, 1; Lucr. *DRN.*, II, 651; III, 23-24; V, 1195; VI, 71-72 — pour les platoniciens : Plut., *De facie.*, 30, 944 d; Apul., *Socr.*, 12-13 (146-148); Porph., *Marc.*, 18. Celse n'a pas manqué de dénoncer les colères du Dieu des chrétiens : Orig., *Cels.*, IV, 71-73 (Cf. M. Pohlenz, *ibid.*, p. 18).

95. *Deut.*, 4, 37; 7, 8; 10, 15; « C'est à tes pères seulement que Yahvé s'est attaché pour les aimer »; *Os.*, 11, 2; 14, 5; *Soph.*, 3, 17; *Jér.*, 31, 3; *Mal.*, 1, 2; *Ps.*, 44 (43), 4. Seul le livre très tardif et deutérocanonique de la *Sagesse* dit : « Tu aimes tous les êtres » (11, 24), mais il déclare aussi : « seuls sont aimés de Dieu ceux qui partagent l'intimité de la sagesse » (7, 28). Pour *Ps.*, 103 (102), 8 et 145 (144), 8, la traduction de *La Sainte Bible* (*BJ*, *op. cit.*, n. 73) « plein d'amour » n'est pas exacte : cf. *TOB*, *A. T.*, « plein de fidélité »; *La Bible* (*LP*, *op. cit.*, n. 70), « abondant en grâce ».

96. *Os.*, 9, 15. Cf. *Jér.*, 12, 8.

97. *Ex.*, 20, 5. Cf. *Ex.*, 34, 14 : « le nom de Yahvé est 'jaloux', il est un Dieu jaloux »; *Deut.*, 4, 24; 6, 15; *Nah.*, 1, 2; II, *Chr.*, 1, 14; 8, 2.

98. Cf. *Gen.*, 6, 7; *Deut.*, 6, 15; *Jos.*, 23, 16; *Zach.*, 1, 14.

99. *Nah.*, 1, 2; *Ps.*, 2, 5.

100. *Sir.*, 5, 6 (7); 16, 11 (12).

101. *Ex.*, 20, 5-6; 34, 6-7; *Ps.*, 103 (102), 17.

102. *Deut.*, 28, 63; *Prov.*, 21, 6; (*Ps.*, 2, 4; 37 (36), 13; 59 (58), 9). Mais cf. aussi *Éz.*, 18, 23, 32; 33, 11; *Sag.*, 1, 13; 11, 23; 12, 2, 10.

103. I, *Jean*, 4, 8, 16. Cf. II, *Cor.*, 13, 11.

sa colère [104]. Ces textes, il est vrai, n'avaient pas empêché les apologistes grecs, ni, après eux, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène et Arnobe [105], d'affirmer l'impassibilité divine. Lactance a perçu la difficulté. Il admet, au livre II des *Institutions divines*, comme Irénée de Lyon et Théophile d'Antioche [106], que Dieu est capable de colère, en promettant de traiter plus longuement ce sujet délicat dans un ouvrage spécial (II, 17, 3-5). Et effectivement il y revient dans le *De ira Dei* : il affirme la réalité de la colère divine, et il la justifie, comme avaient cherché à le faire Tertullien, Novatien et les *Recognitiones* [107] : il la présente comme une marque de bonté [108], destinée à corriger les vices [109]; il soutient qu'elle est le fait de la raison [110], et que la divinité n'en perd jamais le contrôle [111] — comme si cette argumentation n'ôtait pas à la colère une bonne partie de ce qu'impliquent le vocabulaire et les descriptions des auteurs bibliques [112]. Il a donc fini par admettre en Dieu des sentiments, mais uniquement ceux qui, à ses yeux, relèvent de la vertu. Cela va loin. A l'en croire, si Dieu éprouve de l'amour pour les justes, il ressent de la haine pour les impies [113]; s'il aime les bons, il hait les méchants, car, écrit-il, « qui aime les bons, hait aussi les méchants, et qui ne hait pas les méchants, n'aime pas non plus les bons; car l'amour des bons vient de la haine des méchants, et la haine des méchants découle de l'affection pour les bons » [114]. Le prophète Amos, lui, avait dit : « haïssez le mal, aimez le bien » [115], et non pas « haïssez les méchants, aimez les bons ». Jésus, certes, avait déclaré : « Vous avez appris qu'il a été dit : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi », mais il avait ajouté : « Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense allez-vous en avoir? Les collecteurs d'impôts eux-

104. II, *Cor.*, 11, 2 (cf. *Hébr.*, 12, 29 et *Deut.*, 4, 24) pour la jalousie; *Rom.*, 1, 18 et I *Thess.*, 2, 16 (ainsi que C. RAMBAUX, *op. cit.*, (n. 17), p. 99, n. 275) pour la colère.

105. Cf. Chr. INGREMEAU, *Lactance, La colère de Dieu*, Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index (S. C., 289), Paris, 1982, p. 17-18 et 22, ainsi que G. L. PRESTIGE, *Dieu dans la pensée patristique* (trad. de *God in Patristic Thought*, London, 1952 [2], par D. M.), Paris, 1978, p. 29-30; M. SPANNEUT, *Le stoïcisme des Pères de l'Église, de Clément de Rome à Clément d'Alexandrie*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, 1969, p. 292-293, n. 37-38; R. M. GRANT, *Le Dieu des premiers chrétiens* (trad. de *The Early Christian Doctrine of God*, U. P. of Virginia, 1966, par A.-M. Giroudot), Paris, 1971, p. 117-118; J.-C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris, 1972, p. 161.

106. Cf. Chr. INGREMEAU, *op. cit.* (n. 105), p. 18 et 20.

107. Cf. Chr. INGREMEAU, *op. cit.* (n. 105), p. 20-21.

108. *Ir.*, 6, 1; 8, 8; 16, 5.

109. *Ir.*, 17, 21.

110. *Ir.*, 17, 12. Cf. Tert., *An.*, 16, 5-6.

111. *Ir.*, 21, 8.

112. Cf., *e. g.*, II, *Rois*, 2, 23-24, texte cité ci-dessus p. 163.

113. *Ir.*, 19, 5.

114. *Ir.*, 5, 10-15 : *Ita qui bonos diligit, et malos odit, et qui malos non odit, nec bonos diligit, quia et diligere bonos ex odio malorum uenit et malos odisse ex bonorum caritate descendit...* (la traduction citée est celle de Chr. Ingremeau, *op. cit.* (n. 105).

115. *Am.*, 5, 15. Cf. *Hébr.*, 1, 9.

mêmes n'en font-ils pas autant? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens n'en font-ils pas autant? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » [116]. Chez les païens aussi, les stoïciens avaient engagé à aimer même ceux par qui l'on est offensé [117]. Lactance a préféré suivre sa logique personnelle, et attribuer à Dieu des réactions dont même des philosophes avaient essayé de débarrasser les hommes, des sentiments que, il est vrai, de nombreux rabbins avaient recommandés à leurs disciples [118], qu'avaient éprouvés divers personnages de l'Ancien Testament [119], et que ressentaient de nombreux chrétiens [120] : une sombre preuve allait en être donnée dès le IV^e^ siècle avec les persécutions infligées par les chrétiens aux juifs, aux hérétiques et aux païens, même si celles-ci ont été engagées au nom de l'amour de Dieu et du prochain [121].

* * *

On le voit donc, aussi peu original que soit Lactance, et même précisément parce qu'il n'est guère original, il est un témoin précieux des croyances de beaucoup de chrétiens peu avant le triomphe du christianisme. Ces chrétiens avaient la conviction de trouver dans les Écritures une Révélation qui dépassait de loin toute sagesse païenne, et de posséder seuls le critère de la Vérité. Mais souvent l'évolution du paganisme tendait à reproduire d'elle-même, avec quelques siècles de décalage, celle par laquelle la religion d'Israël en était déjà venue à affirmer un monothéisme strict et de grandes exigences morales; souvent aussi les idées répandues chez les païens n'étaient pas sans influer sur les choix effectués par ces chrétiens eux-mêmes entre des données contradictoires de leur Révélation, les amenant à soutenir que leur Dieu avait créé le monde *ex nihilo*, ou à voir dans le Messie, non plus un homme que Dieu a élevé à lui, comme l'avaient déclaré Pierre et Étienne, mais un être divin préexistant à la création du monde, ce qu'avaient dit Paul et les écrits johanniques, mais que l'Ancien Testament n'avait jamais donné à attendre [122]; souvent enfin ces chrétiens étaient tellement marqués par les convictions répandues dans la société païenne que, sans toujours s'en aviser, ils en venaient à corriger l'enseigne-

116. *Matth.*, 5, 44-48. Cf. *Luc*, 6, 27-35; I *Jean*, 4, 20.

117. M. Ant., VII, 22, 1. Cf. Arr., *Epict.*, III, 22, 54, ainsi que Apul., *Flor.*, 9, 33. Les stoïciens proscrivaient toute forme de colère et de haine, même si elles étaient au service de la raison : cf. Sén., *Ir.*, II, 14, 1; C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 17), p. 284, n. 212.

118. Cf. C. RAMBAUX, *op. cit.* (n. 17), p. 283, n. 204.

119. Cf. *Ps.*, 26 (25), 5; 101 (100), 3, *LXX* et *Vulg.*; 119 (118), 113; 139 (138), 21-22; *Sir.*, 27, 24 (27); 50, 25 (27); ainsi que *És.*, 2, 9; *Jon.*, 4, 2.

120. Outre *Jude*, 23, cf., *e. g.*, Ch. GUIGNEBERT, *Tertullien, Étude sur ses sentiments à l'égard de l'Empire et de la société civile*, Paris, 1901, p. 394-395, et, pour le IV^e^ siècle, Hier., *Ep.*, 17, 3; *Adu. Helu.*, 16; *Adu. Iouin.*, II, 36; Gr. Nyss., *In Christi resurr. orat.*, 5.

121. Cf. C. RAMBAUX, *Les persécutions dans l'Empire romain*, dans *ALMArv*, 14, 1987, p. 13-21.

122. Cf. A. GRILLMEIER, *Le Christ dans la tradition chrétienne de l'âge apostolique à Chalcédoine (451)* (trad. de *Christ and Christian Tradition*, New York, 1965, par Sœur Jean Marie et M. Saint Wakker), Paris, 1973, p. 112-113.

ment de Jésus lui-même [123], introduisant une grande défiance à l'égard de la sexualité et, plus largement, du corps, ou allant jusqu'à modifier la représentation scripturaire de Dieu : à les en croire, celui-ci serait impassible, tout en éprouvant non seulement de la colère mais aussi de la haine contre les impies.

Le livre I des *Institutions divines* de Lactance a donc l'avantage, si du moins l'on admet qu'une approche historique est utile même en matière religieuse, de nous aider à voir concrètement combien et pourquoi, à la veille du triomphe de l'Église, tout en continuant de condamner l'ensemble du paganisme, l'enseignement du christianisme, tel qu'il était alors reçu par beaucoup de chrétiens, était déjà devenu, à bien des égards, différent de celui de Jésus, tendant à en conserver ce qui allait dans le sens de l'évolution des idées théologiques et des valeurs morales de la société gréco-romaine, et à en modifier le reste [124]. Cette adaptation, volontaire ou non, facilitait les conversions dans l'Empire, mais, quelles qu'aient pu en être les justifications [125], ne faussait-elle pas le message du Christ? Ne le rendait-elle pas moins accessible à d'autres peuples, tels les sémites ou les perses?

123. Ils le faisaient malgré *Matth.*, 15, 3, 6, 9 : « C'est en vain qu'ils me rendent un culte, car les doctrines qu'ils enseignent ne sont que préceptes d'hommes » ; *Marc*, 7, 7, 8, 9, 13 (*Matth.*, 15, 9 et *Marc.*, 7, 7 citant *Es.*, 29, 13 gr), enseignement sur lequel Hippolyte (*Comm. in Dan.*, IV, 20) et Cyprien (*Ep.*, 43, 6 ; 63, 14 ; 67, 2 ; 74, 3) avaient attiré l'attention. Cf. aussi *Matth.*, 5, 19 ; I *Cor.*, 3, 18-20 (citant *Ps.*, 94 (93), 11 gr) ; *Col.*, 2, 8.

124. Lactance est évidemment loin d'être le premier chrétien dans l'œuvre duquel on puisse constater une évolution de ce genre : cf., *e. g.*, cette constatation de J. FONTAINE, dans *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au III^e siècle*, Turin, 1968, p. 182, à propos de Tertullien : « le droit, la rhétorique et la philosophie pèsent parfois plus lourd, sur ses catégories de pensée comme sur ses moyens d'expression, que son imprégnation scripturaire et chrétienne, cependant considérable ». Pour les chrétiens du III^e siècle, cf. E. R. DODDS, *op. cit.* (n. 86), en particulier p. 86-117.

125. Lactance ne se réfère ni à *Jean*, 16, 13 (« lorsque viendra l'Esprit de vérité, il vous fera accéder à la vérité tout entière, car il ne parlera pas de son propre chef, mais il dira ce qu'il entendra et il vous communiquera tout ce qui doit venir »), ni à I, *Cor.*, 9, 22 (« J'ai partagé la faiblesse des faibles, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous pour en sauver sûrement quelques-uns ») — en face de *Gal.*, 2, 5 : « À ces gens-là, nous ne nous sommes pas soumis, même pour une concession momentanée, afin que la vérité de l'Évangile fût maintenue pour vous » — : il ne semble pas avoir eu le sentiment d'innover.